

PUBLIC

Médecins du travail

INTERVENANTS

Dr GALLIOT

SESSION INTER-ENTREPRISES

DUREE

1/2 jour – 3 heures

DATES

[Télécharger le calendrier](#)

LIEU

Visioconférence

TARIF

[Télécharger le calendrier](#)

SESSION INTRA-ENTREPRISE

Possibilité de réserver la session exclusivement aux salariés de votre entreprise

Accessibilité – PSH

- Locaux de l'ASTI accessibles PMR
- Merci de nous contacter pour évaluer les possibilités d'adaptation

Certifications

Certification Qualiopi délivrée à l'ASTI au titre de la catégorie « Actions de formation »



VOS CONTACTS

Nos chargés de formation sont à votre écoute

Tél. : 05 34 63 84 30

E-mail : formation@ast-i.org

Adresse : 14, rue Michel Labrousse - 31100 Toulouse

Objectifs

A l'issue de la formation, les stagiaires auront mis à jour leurs connaissances dans le domaine des pathologies psychiatriques

Programme

Les avancées thérapeutiques

- Dépression, ECT & Kétamine
- Stress post-traumatique et thérapies ciblées
- Trouble bipolaire et thymorégulateurs

Le risque suicidaire

- Clinique de la crise suicidaire
- Outils et démarches de prévention

Les troubles de la personnalité

- Des diagnostics « actuels »
- Enjeux du maintien dans l'emploi

Prérequis

Pas de prérequis

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques en interaction avec les participants
- Etudes de cas cliniques, partage de pratiques

Délai d'accès à la formation

Formation réalisable en session intra-entreprise

Possibilité de réserver la session de formation uniquement à vos salariés et d'adapter le contenu du programme aux caractéristiques de votre structure.

- Session inter-entreprises : inscription au plus tard 5 jours avant le démarrage de la formation, sous réserve de disponibilité
- Session en intra-entreprise : mise en œuvre possible sous 3 mois à compter de la date de signature du contrat

Envie d'être informé de nos prochaines sessions de formation ?

- Page [LinkedIn](#)
- Site internet <https://ast-i.org/>